

Les exercices physiques dans l'enseignement secondaire féminin à Troyes (1880-1914)

par Maxime Papa

« Force », « muscle », « virilité »..., les qualités couramment attribuées aux athlètes sont pour le moins très connotées au niveau du genre. Elles s'opposent même assez radicalement à l'image classique de la féminité. A la fin du XIX^e siècle, alors que les discours sur l'égalité des sexes sont encore largement marginalisés, une éducation physique destinée aux jeunes filles de bonnes familles se met pourtant en place dans le secondaire, à la fois source d'enjeux et de débats, tant sur les plans moral que politique (1). Cette incompatibilité culturelle est-elle à l'origine des difficultés de l'EPS au féminin ?



La barre-fixe et les anneaux.

Parlons d'éducation avant d'envisager l'éducation physique

Au niveau national, l'enseignement secondaire féminin n'est créé qu'à la fin de l'année 1880 par la Loi Camille Sée. L'idée selon laquelle « l'instruction est un luxe dangereux pour les filles et [que] l'éducation familiale ou congréganiste suffisent largement » domine alors le courant de pensée sur ce sujet. L'éducation de la jeune fille a pour principale, voire unique mission, dès le berceau, de préparer à la maternité (2), ce qui explique en partie le retard général de l'instruction féminine sur celle des garçons à cette époque. A cette ambition restrictive s'ajoute le problème des moyens humains : en effet, le secondaire féminin venant de se créer, aucune maîtresse ne possède de qualification spécifique pour y enseigner, et la seule solution est de s'attacher les services de professeurs masculins d'établissements de garçons,